

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2020

Membres présents : M. Maxime GROSHENRY, M. Jacques MONIOTTE, M. Christophe FAIVRE-PIERRET, M. Nicolas DEMOLY, M. Patrice PRETOT, M. Jean-Pierre MASSON, M. David BOILLIN, M. Daniel CLEMENT, M. Nicolas CRETIN, Mme Martine CUINET, M. Michel DARTEVEL, Mme Céline DEBOIS, Mme Anne HENRY, M. Emmanuel LACOMBE, Mme Nathalie LAURENT, Mme Aude MAIRE, Mme Christina MARCHAND, M. Sébastien ROGNON, M. Ghislain VICAIRE

Membres absents et excusés : Mme Isabelle LEFEBVRE, excusée, pouvoir à M. Maxime GROSHENRY, M. Pierre CLAUSSE, excusé, pouvoir à M. Emmanuel LACOMBE, Mme Isabelle GAINET, excusée, pouvoir à M. Patrice PRETOT, M. Jean-Luc CORBET, excusé, M. André VERGEY, excusé

Président de la séance : M. Maxime GROSHENRY

Secrétaire : M. Christophe FAIVRE-PIERRET

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation Comptes de Gestion 2019 – budgets :**
 - ✓ **Commune**
 - ✓ **Bois**
 - ✓ **Assainissement**
 - ✓ **Boulangerie**
- **Approbation Comptes Administratifs 2019 – budgets :**
 - ✓ **Commune**
 - ✓ **Bois**
 - ✓ **Assainissement**
 - ✓ **Boulangerie**
- **Vote des taxes 2020**
- **Vote Budgets Primitifs 2020 – budgets :**
 - ✓ **Commune**
 - ✓ **Bois**
 - ✓ **Assainissement**
- **Convention Bibliothèque entre le S.I. Education 2000 (communes) et l'ASC du Plateau de Tarcenay**
- **Cimetière : tarifs des concessions et des caveaux**
- **Questions diverses**

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2019

➤ **Budget M14**

Le 2^{ème} Adjoint informe le Conseil Municipal que le compte de gestion du Percepteur pour le budget communal n'est pas connu et qu'il convient d'en avoir connaissance afin de pouvoir approuver le compte administratif 2019 pour le budget communal (M14).

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une date ultérieure.

➤ **Budget M49**

Le 2^{ème} Adjoint présente le Compte Administratif dans son intégralité avec l'appui du grand livre et le soumet au vote du Conseil Municipal. La vue du Compte Administratif 2019 se traduit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE	REALISE
11	Charges à caractère général	59 200.00	22 272.32
12	Charges de personnel	12 000.00	8 521.26
014	Atténuations de produits	2 000.00	0.00
022	Dépenses imprévues	3 000.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	99 079.00	0.00
42	Opération d'ordre	40 997.23	40 997.13
65	Autres charges gestion courante	10 000.00	8 557.84
66	Charges financières	14 000.00	13 273.34
	TOTAL	240 276.23	93 621.89

B – LES RECETTES

		BUDGET VOTE	REALISE
002	Excédent année antérieure	208 825.00	0.00
042	Opérations d'ordre	26 135.45	26 135.45
70	Produits des services	87 000.00	95 535.86
74	Subventions d'exploitation	5 000.00	5 635.77
75	Autres produits gestion courante	0.00	275.18
	TOTAL	326 960.45	127 582.26

SECTION D'INVESTISSEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE	REALISE
040	Opération d'ordre	26 135.45	26 135.45
16	Remboursement d'emprunts	32 000.00	31 502.63
20	Immobilisations incorporelles	10 000.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	194 424.52	89 184.42
	TOTAL	262 559.97	146 822.50

B – LES RECETTES

		BUDGET VOTE	REALISE
001	Excédent antérieur reporté	122 483.74	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	99 079.00	0.00
040	Opérations d'ordre	40 997.23	40 997.13
10	Dotations fonds divers	0.00	16 897.95
	TOTAL	262 559.97	57 895.08

RESULTAT DE L'ANNEE 2019

	Dépenses	Recettes	Résultat 2018
Section fonctionnement	93 621.89	127 582.26	33 960.37
Section investissement	146 822.50	57 895.08	-88 927.42
Report 2018 en section fonctionnement		208 825.00	208 825.00
Report 2018 en section investissement		122 483.74	122 483.74
RESULTAT CUMULE	240 444.39	516 786.08	276 341.69

Le Compte Administratif 2019 est approuvé à l'unanimité (le Maire ne participant pas au vote).

➤ Budget bois

Le 2^{ème} Adjoint présente le Compte Administratif dans son intégralité avec l'appui du grand livre et le soumet au vote du Conseil Municipal. La vue du Compte Administratif 2019 se traduit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE	REALISE
11	Charges à caractère général	89 000.00	55 967.75
022	Dépenses imprévues	5 000.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	54 000.00	0.00
66	Charges financières	3 700.00	1 326.43
	TOTAL	151 700.00	57 294.18

B – LES RECETTES

		BUDGET VOTE	REALISE
002	Excédent année antérieure	71 435.96	0.00
70	Produits des services	133 000.00	100 409.54
74	Dotations et participations	0.00	6 071.83
	TOTAL	204 435.96	106 481.37

SECTION D'INVESTISSEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE	REALISE
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	43 525.52	0.00
16	Remboursement d'emprunts	4 000.00	3 733.71
21	Immobilisations corporelles	50 000.00	19 255.50
	TOTAL	97 525.52	22 989.21

B – LES RECETTES

		BUDGET VOTE	REALISE
021	Virement de la section de fonctionnement	54 000.00	0.00

10	Dotations Fonds divers Réserves	43 525.52	43 525.52
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	60.00
	TOTAL	97 525.52	43 585.52

RESULTAT DE L'ANNEE 2019

	Dépenses	Recettes	Résultat 2018
Section fonctionnement	57 294.18	106 481.37	49 187.19
Section investissement	22 989.21	43 585.52	20 596.31
Report 2018 en section fonctionnement		71 435.96	71 435.96
Report 2018 en section investissement	43 525.52		-43 525.52
RESULTAT CUMULE	123 808.91	221 502.85	97 693.94

Le Compte Administratif 2019 est approuvé à l'unanimité (le Maire ne participant pas au vote).

➤ Budget commerce

Le 2^{ème} Adjoint présente le Compte Administratif dans son intégralité avec l'appui du grand livre et le soumet au vote du Conseil Municipal. La vue du Compte Administratif 2019 se traduit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE	REALISE
11	Charges à caractère général	6 600.00	744.00
023	Virement à la section d'investissement	14 900.00	0.00
042	Opérations d'ordre entre section	351 987.07	351 987.07
66	Charges financières	800.00	586.81
	TOTAL	374 287.07	353 317.88

B – LES RECETTES

		BUDGET VOTE	REALISE
002	Excédent année antérieure	7 267.79	0.00
042	Opérations d'ordre entre section	255 005.23	255 005.23
73	Impôts et taxes	1 000.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	16 200.00	10 817.92
77	Produits exceptionnels	96 981.84	96 981.84
	TOTAL	376 454.86	362 804.99

SECTION D'INVESTISSEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE	REALISE
001	Solde d'exécution	14 574.69	0.00
040	Opérations d'ordre entre section	255 005.23	255 005.23
16	Remboursement d'emprunts	14 900.00	14 866.15

	TOTAL	284 479.92	269 871.38
--	--------------	-------------------	-------------------

B – LES RECETTES

		BUDGET VOTE	REALISE
021	Virement de la section de fonctionnement	14 900.00	0.00
024	Produits des cessions	-96 981.84	0.00
040	Opérations d'ordre entre section	351 987.07	351 987.07
10	Dotations fonds divers	14 574.69	14574.69
	TOTAL	284 479.92	366 561.76

RESULTAT DE L'ANNEE 2019

	Dépenses	Recettes	Résultat 2018
Section fonctionnement	353 317.88	362 804.99	9 487.11
Section investissement	269 871.38	366 561.76	96 690.38
Report 2018 en section fonctionnement		7 267.79	7 267.79
Report 2018 en section investissement	14 574.69		-14 574.69
RESULTAT CUMULE	637 763.95	736 634.54	98 870.59

Le Compte Administratif 2019 est approuvé à l'unanimité (le Maire ne participant pas au vote).

Le 2^{ème} Adjoint informe également le Conseil Municipal que ce budget est clôturé et qu'aucune affectation de résultat n'est effectuée.

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2019

➤ Budget M14 Tarcenay

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Compte de Gestion du budget communal – M14, pour 2019, n'est pas connu à ce jour.

Il convient donc de reporter ce point de l'ordre du jour à une date ultérieure.

➤ Budget M49 Tarcenay

Le Maire informe que la trésorerie d'Ornans a établi et transmis à la mairie le compte de gestion du Budget Assainissement - M49 pour l'année 2019 et qu'il est conforme au Compte Administratif approuvé précédemment.

Le Conseil Municipal approuve ce Compte de Gestion 2019 à l'unanimité.

➤ Budget bois Tarcenay

Le Maire informe que la trésorerie d'Ornans a établi et transmis à la mairie le compte de gestion du Budget Bois pour l'année 2019 et qu'il est conforme au Compte Administratif approuvé précédemment.

Le Conseil Municipal approuve ce Compte de Gestion 2019 à l'unanimité.

➤ Budget commerce Tarcenay

Le Maire informe que la trésorerie d'Ornans a établi et transmis à la mairie le compte de gestion du Budget Commerces pour l'année 2019 et qu'il est conforme au Compte Administratif approuvé précédemment.

Le Conseil Municipal approuve ce Compte de Gestion 2019 à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET M14

Le compte de Gestion 2019 du Trésorier ainsi que le Compte Administratif 2019 n'étant pas approuvé, le Maire propose de procéder à l'affectation en procédant à une reprise anticipée des résultats.

De ce fait, il propose les affectations suivantes :

- ✓ Compte 002 (R.F.) : 688 024.05 €
- ✓ Compte 001 (D.I.) : 465 935.40 €
- ✓ Compte 1068 (R.I.) : 465 935.40 €

Le Conseil Municipal accepte ces propositions à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET M49

Après l'approbation du Compte Administratif 2019 du budget M14 par le Conseil Municipal, le Maire propose au Conseil Municipal l'affectation des résultats sur le Budget Primitif 2020, à savoir :

- ✓ Compte 002 (R.F.) : 242 785.37 €
- ✓ Compte 001 (R.I.) : 33 556.32 €

Le Conseil Municipal accepte ces propositions à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET BOIS

Après l'approbation du Compte Administratif 2019 du budget M14 par le Conseil Municipal, le Maire propose au Conseil Municipal l'affectation des résultats sur le Budget Primitif 2020, à savoir :

- ✓ Compte 002 (R.F.) : 97 693.94 €
- ✓ Compte 001 (D.I.) : 22 929.21 €
- ✓ Compte 1068 (R.I.) : 22 929.21 €

Le Conseil Municipal accepte ces propositions à l'unanimité.

VOTE DES TAXES 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de fixer pour l'année 2020, les taux des deux taxes directes locales de la manière suivante :

- ✓ Taxe foncier bâti : 11.48 %
- ✓ Taxe foncier non bâti : 23.00 %

VOTE BUDGETS PRIMITIFS 2020

➤ Budget Communal - M14 - 2020

Le Maire présente la totalité des comptes en fonctionnement et en investissement et soumet ce BP au vote. Il se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

pu **A – LES DEPENSES**

		BUDGET VOTE
11	Charges à caractère général	255 200.00
12	Charges de personnel	170 000.00
014	Atténuation de produits	27 000.00
022	Dépenses imprévues	20 000.00
023	Virement à la section d'investissement	450 000.00
042	Opération d'ordre	19 457.82
65	Autres charges de gestion courante	484 500.00
66	Charges financières	13 000.00
	TOTAL	1 439 157.82

B – LES RECETTES

		BUDGET VOTE
002	Excédent année antérieure	688 024.05
70	Produits des services	15 000.00
73	Impôts et taxes	449 000.00
74	Dotations et participations	290 000.00
75	Autres produits de gestion courante	80 000.00
77	Produits exceptionnels	30 000.00
	TOTAL	1 552 024.05

SECTION D'INVESTISSEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE
001	Solde d'exécution	465 935.40
020	Dépenses imprévues	10 000.00
16	Remboursement d'emprunts	115 000.00
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00
21	Immobilisations corporelles	469 457.82
	TOTAL	1 080 393.22

B – LES RECETTES

		BUDGET VOTE
021	Virement de la section de fonctionnement	450 000.00
040	Opérations d'ordre	19 457.82
10	Dotations fonds divers	490 935.40
13	Subvention d'investissement	120 000.00
	TOTAL	1 080 393.22

Le Budget Primitif – budget communal - pour l'année 2020 est adopté à l'unanimité.

➤ Budget Assainissement - M49 - 2020

Le Maire présente la totalité des comptes en fonctionnement et en investissement et soumet ce BP au vote. Il se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE
11	Charges à caractère général	59 200.00
12	Charges de personnel	12 000.00
014	Atténuation de produits	2 000.00
022	Dépenses imprévues	3 000.00
023	Virement à la section d'investissement	180 000.00
042	Opération d'ordre	42 483.54
65	Autres charges de gestion courante	10 000.00
66	Charges financières	12 500.00
	TOTAL	321 183.54

B – LES RECETTES

		BUDGET VOTE
002	Excédent année antérieure	242 785.37
042	Opérations d'ordre	26 135.45
70	Produits des services	85 000.00
74	Dotations et participations	5 000.00
	TOTAL	358 920.82

SECTION D'INVESTISSEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE
040	Opérations d'ordre	26 135.45
16	Remboursement d'emprunts	32 500.00
20	Immobilisations incorporelles	10 000.00

21	Immobilisations corporelles	187 404.41
	TOTAL	256 039.86

B – LES RECETTES

		BUDGET VOTE
001	Solde exécution reporté	33 556.32
021	Virement de la section de fonctionnement	180 000.00
040	Opérations d'ordre	42 483.54
	TOTAL	256 039.86

Le Budget Primitif – budget assainissement - pour l'année 2020 est adopté à l'unanimité.

➤ **Budget Bois 2020**

Le Maire présente la totalité des comptes en fonctionnement et en investissement et soumet ce BP au vote. Il se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE
11	Charges à caractère général	77 000.00
022	Dépenses imprévues	5 000.00
023	Virement à la section d'investissement	40 000.00
65	Autres charges gestion courante	30 000.00
66	Charges financières	600.00
	TOTAL	152 600.00

B – LES RECETTES

		BUDGET VOTE
002	Excédent année antérieure	97 693.94
70	Produits des services	64 000.00
	TOTAL	161 693.94

SECTION D'INVESTISSEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE
001	Solde d'exécution	22 929.21
16	Remboursement d'emprunts	3 800.00
21	Immobilisations corporelles	36 200.00
	TOTAL	62 929.21

B – LES RECETTES

		BUDGET VOTE
021	Virement de la section de fonctionnement	40 000.00
10	Dotations fonds divers	22 929.21
	TOTAL	62 929.21

Le Budget Primitif – budget bois - pour l'année 2020 est adopté à l'unanimité.

CONVENTION BIBLIOTHEQUE ENTRE LES S.I. EDUCATION 2000 (COMMUNES) ET L'ASC DU PLATEAU DE TARCENAY

N'ayant pas tous les éléments utiles pour aborder ce point durant la réunion de Conseil Municipal, le Maire propose de retirer ce point de l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal accepte ce retrait.

CIMETIERE : TARIFS DES CONCESSIONS ET DES CAVEAUX

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 107-2019 du 14 novembre 2019 concernant les tarifs des concessions et des caveaux et qu'il convient de procéder à quelques précisions sur ces tarifs.

De ce fait, il propose les tarifs suivants, applicable au 01/01/2020 :

- **CONCESSIONS :**
 - Concession trentenaire (fosse) 2 places (2 m²) : 200.00 €
 - Concession trentenaire (fosse) 4 places (4 m²) : 400.00 €
 - Concession trentenaire (caveau) 2 places : 200.00 €
 - Concession trentenaire (caveau) 4 places : 400.00 €
 - Concession trentenaire pour un caveau d'urnes : 100.00 €
 - Concession trentenaire pour une case de colombarium : 100.00 €

- **CAVEAUX (sans concession) :**
 - Caveau 2 places (2 m²) : 2 000.00 €
 - Caveau 4 places (4 m²) : 2 800.00 €
 - Caveau d'urne : 900.00 €
 - Case colombarium : 600.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, valide les tarifs énoncés ci-dessus.

INTEGRATION DU RESULTAT – INVESTISSEMENT -ISSU DE LA DISSOLUTION DU SYNDICAT DU PLATEAU DE TARCENAY DANS LE BUDGET 2020

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les différentes délibérations émises par les communes (ancienne commune de Foucherans et ancienne commune de Tarcenay) concernant la Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay.

Il rappelle également deux arrêtés préfectoraux concernant ce syndicat :

- L'arrêté n° 25-2017-06-22-008 du 22 juin 2017 prononçant la fin de l'exercice des compétences du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay.
- L'arrêté n° 25-2019-02-05-002 du 5 février 2019 portant dissolution du Syndicat Intercommunal du Plateau de Tarcenay.

Il rappelle également la délibération 122-2019 du 19 décembre 2019 concernant le compte 002 – Excédent antérieur reporté en fonctionnement

Le Maire informe qu'après avoir vu avec le trésorier, il convient de procéder à des ajustements budgétaires concernant le compte 001 – Solde d'exécution d'investissement reporté - qu'il faut augmenter d'un montant de 38 859.93 € :

- 27 318.32 € pour l'ancienne commune de Tarcenay
- 11 541.61 € pour l'ancienne commune de Foucherans

Dépenses de Fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Dépenses d'Investissement	Recettes d'Investissement
	- Cpte 001/001 : + 38 859.32 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions.

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES

n° des délibérations prises au cours de cette séance	Objet de la délibération
2020-03-01	Approbation Compte Administratif 2019 – budget assainissement – M49
2020-03-02	Approbation Compte Administratif 2019 – budget bois
2020-03-03	Approbation Compte Administratif 2019 – budget boulangerie
2020-03-04	Approbation Compte de Gestion 2019 : budget assainissement – M49
2020-03-05	Approbation Compte de Gestion 2019 : budget bois
2020-03-06	Approbation Compte de Gestion 2019 : budget boulangerie
2020-03-07	Affectation du résultat – budget assainissement – M49
2020-03-08	Affectation du résultat – budget bois
2020-03-09	Affectation du résultat – budget communal – M14
2020-03-10	Vote des taux 2020 des deux taxes directes locales
2020-03-11	Vote du budget primitif 2020 : budget communal – M14
2020-03-12	Vote du budget primitif 2020 : budget assainissement – M49
2020-03-13	Vote du budget primitif 2020 : budget bois
2020-03-14	Cimetière : tarifs des concessions et des caveaux

2020-03-15

Intégration du résultat – investissement – issu de la dissolution du Syndicat du Plateau de Tarcenay dans le budget 2020

CONSEILLERS PRESENTS

NOM	P : Présent AE : Absent Excusé DP : Donne Pouvoir à	SIGNATURE
Maxime GROSHENRY	P	
Jacques MONIOTTE	P	
Christophe FAIVRE-PIERRET	P	
Isabelle LEFEBVRE	DP à Maxime GROSHENRY	
Nicolas DEMOLY	P	
Patrice PRETOT	P	
Jean-Pierre MASSON	P	
Jean-Luc CORBET	AE	
David BOILLIN	P	
Pierre CLAUSSE	DP à Emmanuel LACOMBE	
CLEMENT Daniel	P	
Nicolas CRETIN	P	
Martine CUINET	P	
Michel DARTEVEL	P	
Céline DEBOIS	P	
Isabelle GAINET	DP à Patrice PRETOT	
Anne HENRY	P	

Emmanuel LACOMBE	P	
Nathalie LAURENT	P	
Aude MAIRE	P	
Christina MARCHAND	P	
Sébastien ROGNON	P	
André VERGEY	AE	
Ghislain VICAIRE	P	

Atteste avoir participé à la réunion du Conseil Municipal du 5 mars 2020 et approuve le Procès-Verbal ci-dessus.